Par Aurélie Laurière

LA CONSERVATION DES FONDS PHOTOGRAPHIQUES : LIEUX D'ÉTAT

DEUXIÈME VOLET

Après avoir tenté de dresser un état des lieux de la conservation des fonds photographiques du point de vue des photographes (voir *Profession Photographe* n°33), nous avons souhaité donner la parole à ceux qui, dans les institutions, accueillent, conservent et valorisent des photographies.

Raphaël Binet, *Portrait de Joëlle Binet*, Juin 1917, Saint-Brieuc, 11 rue Saint-Benoît
© Collections du musée de Bretagne.

Musées,

bibliothèques, archives : nombreuses sont les institutions qui conservent des photographies. Quelles sont leurs missions, leurs méthodes et les difficultés qu'elles rencontrent ? Nous avons posé ces questions à Laurence Prod'homme, conservatrice au musée de Bretagne, Virginie Massol-Kremer, chargée de la conservation préventive et des archives figurées aux Archives départementales du Tarn, et Gilles Désiré dit Gosset, directeur de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP).

Aux côtés de ses collections d'archéologie ou d'arts décoratifs, le musée de Bretagne, situé à Rennes, ne détient pas moins de quatre cent mille négatifs et treize mille tirages de photographes professionnels, amateurs ou auteurs, du XIXe siècle à nos jours. Si parmi les trois conservateurs du musée, Laurence Prod'homme est celle qui s'occupe – entre autres – des collections photo, les deux agents épaulés de contractuels qui travaillent avec elle sur le médium ne s'y consacrent pas exclusivement.

Laurence Prod'homme
© Alain Amet, musée de Bretagne.

Pas de service photo non plus aux Archives départementales du Tarn à Albi qui conservent environ quarante mètres linéaires de négatifs, diapositives et tirages issus de fonds privés de photographes professionnels ou amateurs dont Virginie Massol-Kremer a la responsabilité. Ici aussi, l'équipe qu'elle et quatre autres personnes forment intervient en parallèle sur d'autres supports.

Avec ses quinze millions de négatifs et quatre millions de tirages, la MAP, dont la double mission est de conserver

Atelier Nadar, *Sarah Bernhardt*, 1884
© Ministère de la Culture, MAP, dist. RMN-GP.

les archives de l'administration des monuments historiques et les collections photographiques du ministère de la Culture, possède en revanche un département de la photographie. Dix-huit agents y travaillent sur des collections qui renferment, par exemple, des images de la Première Guerre mondiale, les fonds du studio Nadar et d'auteurs tels que Willy Ronis ou André Kertész.

Modes d'entrée

Sans surprise, ces institutions qui accueillent régulièrement de nouveaux fonds – entre 2015 et 2017, c'est par exemple 1,2 millions de phototypes qui sont entrés dans les collections de la MAP –, le font selon des critères liés à leurs missions. Au musée de Bretagne, Laurence Prod'homme évoque ainsi *« l'activité du photographe au sein de la société »* pour les fonds professionnels et *« la capacité des déposants à documenter les photos »* pour les fonds plus personnels. Aux Archives départementales du Tarn, Virginie Massol-Kremer mentionne bien sûr la dimension territoriale tandis que Gilles Désiré dit Gosset, qui considère la MAP comme un service d'archives national, parle d'*« envergure nationale ou internationale »*.

Si ces institutions encouragent toutes trois les donations, il leur arrive de procéder à des achats dans le cas, notamment, d'ensembles anciens et, s'agissant de la MAP, pour pallier le

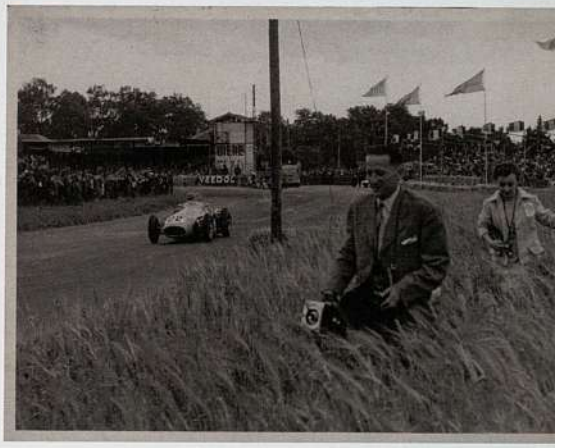

Grand prix automobile d'Albi de 1955. Département du Tarn, Archives départementales, fonds Georges Groc.

démantèlement d'un fonds d'importance. Mais là où l'accueil d'un nouveau fonds, laissé à l'appréciation du directeur, fait suite à une série d'échanges à la MAP et aux Archives départementales du Tarn – comme dans tous les services d'archives –, il requiert une procédure bien particulière au musée de Bretagne. Labellisé « musée de France », ce dernier est en effet tenu de défendre ses projets d'acquisition devant une commission régionale se réunissant deux fois par an.

Achats ou dons, ces trois institutions ont la particularité de faire entrer dans leurs collections des fonds dans leur intégralité. *« Une politique commune aux archives »*, nous explique Virginie Massol-Kremer. *« Quand on parle d'archives photographiques, il faut s'adresser à un service d'archives,* confirme Gilles Désiré dit Gosset. *Les musées et les bibliothèques, qui eux parlent d'œuvres, ne sont pas intéressés par le tout constitutif mais par les éléments a priori les plus intéressants qui vont former une collection. »* C'est donc à rebours des postures muséales que le musée de Bretagne continue à accueillir des fonds entiers, dans la lignée de la politique instaurée par son fondateur Jean-Yves Veillard.

Un choix partagé du respect des fonds dans leur unité qui n'empêche pas, pour des raisons financières, matérielles et humaines, la question du tri de se poser. Aux Archives départementales du Tarn

Réserve des négatifs photographiques © Alain Amet, musée de Bretagne.

et à la MAP, quand le photographe est vivant, on effectue ainsi ponctuellement des sélections au sein d'ensembles précis. *« C'est toujours délicat mais on ne fait pas un échantillonnage arbitrairement ; on le fait en accord avec le photographe et à l'intérieur de séries définies »*, détaille Virginie Massol-Kremer. Pour Gilles Désiré dit Gosset, c'est même, idéalement, à l'auteur de faire ce travail en amont : *« C'est au photographe de définir ce qui pour lui est son œuvre. C'est sa responsabilité et on ne peut pas prendre en charge des fonds de cinq cent mille images. »*

Virginie Massol-Kremer © Donatien Rousseau

Le magasin photo des Archives départementales du Tarn © Donatien Rousseau

De la conservation à la numérisation

Une fois les choix faits et les conventions signées, comment conserve-t-on des fonds photographiques ? D'un point de vue matériel, dans des pochettes, boîtes et armoires adaptées ainsi que dans des locaux sécurisés aux conditions environnementales contrôlées. Dans ce domaine, les trois institutions que nous avons interrogées se déclarent bien dotées. À commencer par la plus importante d'entre elles, la MAP, qui déploiera d'ici peu l'ensemble de ses tirages à son siège de Charenton-le-Pont et tous ses négatifs dans son imposant fort de Saint-Cyr de 6000 m² dont 3000 m² dévolus à la conservation. Avec leurs magasins photo forcément plus modestes, faisant respectivement 30 et 100 m², les Archives départementales du Tarn et le musée de Bretagne n'ont cependant pas à rougir de leurs infrastructures.

Mais conserver ne se limite pas à préserver de l'altération, c'est aussi et surtout inventorier, une étape fondamentale. Attribuer un numéro d'inventaire à un item, c'est attester de son entrée dans les collections publiques, et lui garantir l'imprescriptibilité et l'inaliénabilité, soit sa préservation pour l'éternité. C'est en outre, derrière le chiffre, en fournir une description détaillée nécessaire aux exploitations ultérieures. Une étape fondamentale qui, quand on accueille des fonds dans leur intégralité, prend forcément du temps. *« L'agent qui a travaillé à temps partiel sur le fonds du photographe albigeois Georges Groc a mis quinze ans pour traiter quinze mille pièces. C'était long car les supports étaient mélangés et tout n'était pas identifié »*, raconte Virginie Massol-Kremer. *« Je ne dis pas que les cent mille négatifs du fonds Willy Ronis seront décrits dans dix ans. On va progresser pas à pas dans la connaissance de ce fonds »*, ajoute Gilles Désiré dit Gosset.

Conserver, c'est donc inventorier et c'est aussi, en 2019, numériser. Une opération ponctuelle et interne aux Archives départementales du Tarn, beaucoup plus massive et nécessitant le recours à des prestataires extérieurs au musée de Bretagne et à la MAP ; dans tous les cas, une opération coûteuse et complexe qui soulève le problème de l'obsolescence des supports. *« Nos premiers fichiers numériques datent de la fin des années 1980. Parmi nos neuf cent mille images en ligne, on a donc une hétérogénéité de qualité qui est énorme. Et évidemment, on ne va pas passer notre vie, alors qu'on a encore potentiellement dix-neuf millions d'images à traiter, à re-numériser ce qui l'a déjà été »*, expose Gilles Désiré dit Gosset. Le problème serait-il donc insoluble ? *« Je pense que dans la mesure où il n'y a pas de risque de destruction des originaux, il faut avant tout conserver puis numériser au fil de l'eau »*, tempère Laurence Prod'homme. *« Tout ne sera pas numérisé et tout ne vaut pas forcément numérisation »*, tranche même Gilles Désiré dit Gosset.

Lionel Graux, Façade de la MAP, Charenton-le-Pont, 2016 © Ministère de la Culture, MAP, dist. RMN-GP.

Formes de valorisation

Personne ne dira le contraire, conserver et numériser un patrimoine photographique – ou de toute autre nature – n'ont de sens que si l'on envisage, à court, moyen ou long terme, de le partager. Si la MAP ne dispose pas d'espace d'exposition, elle collabore en la matière avec de nombreux partenaires. Notons à ce titre *François Kollar. Un ouvrier du regard* au Jeu de Paume en 2016, *Daniel Boudinet. Le temps de la couleur* au Château de Tours ou *Willy Ronis par Willy Ronis* au Pavillon Carré de Baudoin à Paris en 2018. Elle prête également des tirages aux institutions du monde entier, et coordonne des publications d'envergure telles que celle des albums de Willy Ronis parus en octobre dernier[1].

Cela peut surprendre mais les Archives départementales, comme celles du Tarn, peuvent mettre en place une véritable politique d'action culturelle. *« En matière de photographie, on peut monter des expositions et publier des catalogues, notamment à l'issue d'un classement comme cela a été le cas pour le fonds Georges Groc. On a aussi un service éducatif qui reçoit des classes et conçoit des ateliers à partir de certains fonds photo. Enfin, on organise des journées d'études autour de la photographie »*, détaille Virginie Massol-Kremer.

Reflets de Bretagne. 160 ans de photographies inédites en 2012, *Quand*

1. *Willy Ronis par Willy Ronis. Le regard inédit du photographe sur son œuvre*, Paris, Flammarion, 2018, 600 p., 75 €.

JEAN-GABRIEL LOPEZ : « IL Y A NUMÉRISATION ET NUMÉRISATION »

Depuis une vingtaine d'années, Jean-Gabriel Lopez accompagne institutions et entreprises dans leurs projets de numérisation du patrimoine. Une spécialité qu'il enseigne en outre à l'Institut national du patrimoine et à l'école Louis-Lumière tout en poursuivant une pratique photographique artistique. Avec lui, la numérisation est bien plus qu'une simple manipulation.

Vous faites du conseil en conservation et numérisation de fonds photographiques patrimoniaux. Quels types d'interventions proposez-vous ?

Je fais principalement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire que j'apporte mon concours pour la mise en place de projets de numérisation. Pour un projet très complet, ça va de l'étude des besoins, en passant par la définition de la méthodologie, la sélection des prestataires et l'établissement du cahier des charges, jusqu'au suivi du projet. Je travaille à l'interface entre la conservation et la numérisation : je me situe plutôt du côté des collections ; je ne suis pas prestataire de services en numérisation.

Quelles différences existe-t-il entre la numérisation tout court et la numérisation du patrimoine ?

Il y a en effet numérisation et numérisation. La numérisation du patrimoine répond à des enjeux qui lui sont spécifiques. Le premier, c'est de virtualiser des originaux analogiques afin d'utiliser les moyens de communication et de diffusion actuels qui permettent de partager ce patrimoine. Le deuxième, c'est de fournir parfois la dernière image de certains originaux instables. Le troisième, c'est de réduire, grâce à la virtualisation, la manipulation de ces originaux. Le quatrième, c'est la recherche de l'objectivité, c'est-à-dire qu'on se doit d'être humble vis-à-vis de ce patrimoine, et de chercher à le restituer de la façon la plus juste possible.

Ce dernier point est particulièrement délicat dans le cas du médium photographique dans la mesure où, la photographie étant à la fois cet objet qu'on appelle

Emmanuel Jouannais, Portrait de Gilles Désiré dit Gosset, Charenton-le-Pont, 2018
© Ministère de la Culture, MAP, dist. RMN-GP.

l'habit fait le moine. Tenues de travail en photographie en 2014, *Guy Le Querrec. Conteur d'images* en 2018 : le musée de Bretagne organise quant à lui régulièrement des expos photo souvent accompagnées d'ateliers et de catalogues. Depuis 2012, il propose même une collection de jolis petits livres destinés à faire connaître ses fonds photo. L'institution se distingue en outre par son approche participative de la valorisation, encourageant étudiants, chercheurs, généalogistes et structures alentour à s'emparer de ses fonds. « *Ce qui est intéressant dans la photographie, c'est qu'elle permet des approches multiples, pas seulement artistiques* », s'enthousiasme Laurence Prod'homme.

À ces formes de valorisation traditionnelles, il convient d'ajouter le rôle, de plus en plus prégnant, de nos écrans. Ayant inauguré un nouveau moteur de recherche en novembre 2018, les Archives départementales du Tarn projettent ainsi de rendre consultables certaines de leurs photographies numérisées (http://bach.tarn.fr/archives/search). Les cinq bases de la MAP, dont la base « Mémoire » dédiée à la photographie, font quant à elles actuellement l'objet d'une refonte

Castelnau, *Vente des journaux sur le front*, autochrome, 1917
© Ministère de la Culture, MAP, dist. RMN-GP.

Jean-Gabriel Lopez © Léonard Selva

photographie et cette image qui se trouve à l'intérieur, la numérisation peut parfois être très différente de l'original. Un négatif numérisé doit-il par exemple ressembler à un négatif ou à l'image que le négatif transporte ? En réalité, on est juste dans les deux cas.

La numérisation comporte-t-elle une dimension créative ?

La numérisation, c'est un appareil photo à la verticale et un éclairage à 45°, donc théoriquement non. En revanche, ce que je pense, c'est que cela revient à faire le portrait d'une collection, et que l'on peut avoir des résultats très variés suivant qui tire le portrait et la façon dont on s'y prend.

Le fait de poursuivre en parallèle une pratique artistique influence-t-il votre approche de la numérisation ?

Je ne le formule pas spécialement comme ça mais c'est vrai que les deux sont liés. Disons que dans les deux cas, que ce soit à travers la numérisation du patrimoine ou dans mon travail d'auteur, ce que j'essaie de comprendre, c'est comment on peut mesurer le réel par l'image. ◆

www.patrimoine-numerique.com

Willy Ronis, *Nu provençal*, Gordes, été 1949 © Ministère de la Culture. Donation Willy Ronis. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. Dist. RMN-GP.

et seront bientôt totalement accessibles à partir de la Plateforme ouverte du patrimoine (www.pop.culture.gouv.fr) qui, comme son nom l'indique, devrait à terme permettre le téléchargement des images qui ne sont plus soumises au droit d'auteur. L'ouverture est un choix qu'a également fait le musée de Bretagne depuis le lancement, à l'automne 2017, d'un portail mettant à la disposition du public cent quatre-vingt mille images de pièces issues de ses collections – dont de nombreuses photographies – téléchargeables et réutilisables (www.collections.musee-bretagne.fr).

Collecter, classer, conserver, numériser et valoriser, le tout avec des moyens forcément limités et en étant souvent taxés de lenteur : interrogés sur les difficultés rencontrées, nos interviewés donnent enfin des réponses contrastées. Si Virginie Massol-Kremer évoque le regret de passer parfois à côté de certains fonds en raison d'un manque de visibilité et de dialogue avec les photographes de la région, Laurence Prod'homme cite les problèmes concrets posés par les films en acétate et nitrate de cellulose, des supports instables, toxiques voire inflammables. Gilles Désiré dit Gosset pointe quant à lui la méconnaissance du fonctionnement des institutions et la récurrence des reproches faits à l'État. « *On pourrait toujours être plus efficace, c'est certain, mais il ne faut pas dire qu'on ne l'est pas du tout* », conclut-il.

Pour aller plus loin

L'enregistrement de la journée d'études « Le patrimoine photographique, de la conservation à la valorisation », qui s'est tenue à Rennes le 18 mai 2018 et à laquelle ont participé Laurence Prod'homme et Jean-Gabriel Lopez, est disponible sur soundcloud.com/user-167731910. ◆

André Kertész, *La tulipe mélancolique*, New York (États-Unis), 1939. © Ministère de la Culture. Donation André Kertész. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. Dist. RMN-GP.

© Vincent Leloup

VINCENT LELOUP, MUTUALISER LA CONSERVATION

Cofondateur de la plateforme Divergence Images, Vincent Leloup, quarante ans de carrière, se préoccupe du devenir de ses archives et de celles de ses confrères photographes de presse. Son idée ? Adapter la recette qui a fait le succès de Divergence en matière de diffusion – soit la mutualisation des moyens et des idées – à la conservation des fonds photographiques.

Une réflexion est actuellement menée au sein de Divergence sur la question de la conservation des fonds photographiques. Quel en a été l'élément déclencheur ?

La mort de Laurent Troude, qui faisait partie de Divergence, suivie de l'intervention de Marc Chaumeil au colloque organisé par la SAIF sur cette question[1]. Je me suis dit que le problème des archives de Laurent Troude allait peut-être se poser un jour à mes enfants ou à ma femme, et j'ai regroupé les gens de Divergence qui étaient présents ce jour-là pour en parler. La deuxième chose, c'est que je scanne mes photos des années 1980-1990 depuis que Divergence existe, et que je n'avance pas assez vite. À l'assemblée générale de Divergence qui a suivi, il y a eu unanimité pour dire que c'était une question dont il fallait se préoccuper. Cela dit, je ne vois pas ça comme une réflexion restreinte à Divergence.

Quelles sont les questions qui se posent actuellement ?

La première, c'est : « *Comment numériser et indexer mon fonds plus efficacement ?* », et la deuxième : « *Comment organiser en amont la future valorisation de ce fonds ?* » Quand je dis « valorisation », je pense à quelque chose de plus large que ce qu'offre Divergence, c'est-à-dire la vente à la presse. Voilà les deux extrémités du puzzle. Au milieu, il y a la conservation physique, qui nécessiterait a priori un lieu partagé, mais aussi numérique, sans oublier la question de la forme juridique et celle du financement.

Quelles pistes ont été explorées jusqu'à présent ?

Du côté de la numérisation, il s'agirait d'acheter en commun du matériel performant et les logiciels qui vont avec. Pour la conservation physique, j'ai approché une entreprise spécialisée, Everial, et j'ai pensé au bâtiment d'archivage de Corbis près de Dreux ; pour la conservation numérique, il est maintenant possible de louer des espaces importants en ligne. Concernant la diffusion via Divergence, l'une des idées serait que tout le monde cotise à une sorte de caisse qui permettrait de conserver sur le site les archives des photographes décédés. Enfin, on pense tous qu'il serait pertinent de créer des collections communes.

Si la réflexion dépasse Divergence, qui sont les photographes concernés ?

Tous les photographes indépendants qui ont des cartons chez eux. Plutôt des gens qui ont travaillé pour la presse et qui n'ont pas une notoriété suffisante pour qu'une grosse institution s'occupe d'eux. Je me dis que c'est à nous de nous prendre en main, et qu'une fois regroupés, on pourrait peut-être intéresser une institution. À un moment, on aura d'ailleurs certainement besoin de soutien. ◆

www.divergence-images.com

1. Voir *Profession Photographe* n°33